

Marathon fleuret 2016

Challenge C.E.P benjamins, minimes, cadets



Liste des Hôtels



Hôtel NOVOTEL (**)** à 4 min à pied de Carpentier
tarif marathon fleuret
22 rue Voltaire 94270 LE KREMLIN BICETRE France
E-mail H5586@accor.com



Hotel IBIS Budget()** à 4 min à pied de Carpentier
tarif marathon fleuret
20 Rue Voltaire, 94270 Kremlin Bicetre
Tel : +33 892702034
Tel:+33 1 45211909



Challenge CEP Marathon fleuret minimes cadets

Paris - FRANCE



www.marathon-fleuret.com

Challenge CEP Marathon fleuret minimes cadets

Stage 3 & 4 février 2015

Groupe d'escrimeurs avec leur entraîneur qui viennent durant 2 jours, pour s'entraîner et tirer avec des escrimeurs du monde entier

Dates : mercredi 3 février – jeudi 4 février 2016

Lieu : Halle Carpentier 81 bd Massena 75013 Paris

Horaires : 9h30 - 12h / 14h - 17h

Cout : 50€ par tireur pour le stage

Inscription : Par mail à marathon2016@escrime-cep.com



Challenge C.E.P - Marathon fleuret 2016

cadets 1999--2000 - benjamins, minimes 2001-2004 ,

6-7 février 2016

Tournois fleuret avec repêchage 64 & 32

hommes et dames fleuret

Information - Inscriptions: avant le 31 janvier 2016

Par internet : <http://www.marathon-fleuret.com>

Par e-mail : marathon2015@escrime-cep.com

Par tel : 0033 – (0) 6 87 69 09 39



www.marathon-fleuret.com

ARTICLE 1 : Epreuve, date et lieu

Epreuves individuelles de fleuret :

Cadets hommes et dames (1999 -2000)

Minimes hommes et dames (2001-2002-2003-2004),

Le surclassement est autorisé pour les benjamins (2004-2003).

Dates : **Vendredi 5 février, samedi 6 février 2016, Dimanche 7 février 2016**

Lieu : Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 PARIS France



ARTICLE 2 : Tenue

Tenue 350 N ou 800N (FIE), avec sous cuirasse 800 N. Masque 350N ou 800N - bavette électrique pour les cadets uniquement Lames 5 et moins. Toutes les poignées sont autorisées. Tous les types de lames sont autorisés : maraging, et non maraging

ARTICLE 3 : Formule

Cadets : poule en 5 touches 3 min ED en 15 touches 3x 3 min

Minimes : Poule en 5 touches 3 min ED en 10 touches 2x3 min

Samedi – tournois préliminaire

Poules : 2 tours de poules. Tableau d'élimination directe de 256 ; 105 qualifiés pour le dimanche

Détail : après T128 les 97 premiers du classement sont qualifiés pour le dimanche
Tableau pour les 31 autres, qualification de 8 tireurs pour le dimanche

Dimanche - tournois avec repêchages

105 tireurs, poule de 5 ; Tableau de 128 ; Tableau de 64 avec repêchage à partir du tableau de 64 jusqu'aux quarts de finale Finale à 8 : quart, demie et finale sans repêchage.

Pour la catégorie Cadets dames : Samedi : 2 tours de poules - ED jusqu'à 64

Dimanche : T64 avec repêchage



ARTICLE 4 : Horaires

Stage d'escrime : entraîneurs – tireurs
Mercredi 3 février et jeudi 4 février de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (50 € par tireur)

Vendredi 5 février 2016

Toutes les catégories
14h00 to 20h00 : Ouverture salle d'entraînement
14h00 to 20h00 : Inscription, Pointage, , Accréditation, contrôle matériel, stickers
19h30 : Réunions des arbitres engagés
21h00 : Création des poules

Samedi 6 février 2016

Cadets hommes 99-00	Minimes Dames 2001-04	Minimes hommes 2001-04	Cadets Dames 99-00
6h30 ouverture salle	6h30 ouverture salle	11h45 ouverture salle	11h45 ouverture salle
7h30 début des Poules	7h30 début des Poules	14h00 début des Poules	14h00 début des Poules
13h Tableau de t32	13h Tableau de t32	20h Tableau de t32	18h45 Tableau de t128

Dimanche 7 février 2016

cadets dames			
	10h00 :T64 avec repêchage	17h00 Finales à 8	18h30 Remise des prix
Toutes les autres catégories			
7h00 : Ouverture Halle	8h00 : Début des poules	10h00 :T64 avec repêchage	18h30 Remise des prix

ARTICLE 5 : contrôle du vendredi

Le pointage des tireurs , contrôle matériel et inscription sera procédé vendredi 5 février 2016 de 14h à 20h Masque, gants, fils de corps et cuirasse électrique seront contrôlés.

Pointage et réunion des arbitres **obligatoire** à 19h30 –en cas d'absence une amende de 450€ sera appliquée Salle d'entraînement ouverte de 14h-20h



ARTICLE 6 : Accréditation

Les demandes d'accréditations pour les entraîneurs sont à faire avant le 25 janvier 2016 par e-mail accreditation@escrime-cep.com ou directement sur le site rubrique accréditation

1 accréditation pour 1 à 4 tireurs présents ; 2 accréditations pour 5 à 9 tireurs présents 3 accréditations pour 10 à 13 tireurs présents 4 accréditations pour 14 à 17 tireurs présents ; 5 accréditations pour 18 à 20 tireurs présents ; 8 accréditations pour 21 à 29 tireurs présents ; 10 accréditations pour 30 et plus présents. La récupération des accréditations sera faite exclusivement le vendredi 5 février 2016 à la halle de 14h à 19h

ARTICLE 7 : Arbitrage

Pour tous les clubs, délégations nationales ou de ligue, comprenant plus de 3 tireurs, 1 arbitre sera demandé, comprenant 9 tireurs et plus, 2 arbitres seront demandés, pour 15 tireurs et plus, 3 arbitres seront demandés, pour 22 tireurs et plus, 4 arbitres seront demandés.

Il sera possible aux clubs, délégations le souhaitant, de payer un forfait de 210 € avant le 29 janvier, afin de ne pas être tenues de présenter un arbitre. Cette somme permettra de rechercher des arbitres supplémentaires.

La non présentation d'un arbitre entraînera une amende de 450€ par arbitre manquant.

Les clubs n'ayant pas inscrit d'arbitre avant le 29 janvier, devront fournir un chèque caution 450 euros pour l'arbitrage lors des engagements le vendredi.

Réunion et pointage des arbitres Vendredi 5 février 2016 à 19h30. **L'absence de l'arbitre vendredi 19h30 et ou samedi 6 février 7h00 , entraîne disqualification des tireurs du club ou d'une amende de 450 euros au club pour ne pas avoir présenté d'arbitre. En cas de retard de l'arbitre, une pénalité financière lui sera appliquée**

L'engagement des arbitres est potentiellement pour le temps de la compétition, selon les besoins, les arbitres pourront être amenés à arbitrer le deuxième jour ou seulement le samedi.

ARTICLE 8: Directoire technique

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vol ou perte pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants. Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

ARTICLE 9 : Inscription date limite dimanche 31 janvier 2016

Les inscriptions des Cadets français, américain et italiens sont garanties jusqu'au 02 janvier 2016. **(épreuve comptant pour le classement national).**

Les inscriptions devront comporter les noms, prénoms, dates de naissance et téléphone.

Les inscriptions devront parvenir au C.E.P jusqu'au dimanche 31 janvier 2016	
sur le site :	http://www.marathon-fleuret.com rubrique inscription marathon 2016
Par E-mail :	marathon2016@escrime-cep.com
Par Courrier :	Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

Afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve, les organisateurs s'autorisent à anticiper la date de clôture des inscriptions, au cas où le nombre d'inscrits excéderait les capacités d'accueil de la compétition. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

ARTICLE 10 : Paiement

Selon qu'il soit acquitté avant ou après le 28 janvier 2015, le montant des droits d'engagement est fixé à :

Paiement jusqu'au 27 janvier 2016 inclus	29€	Nota : Le paiement anticipé n'est pas obligatoire, mais permet un droit d'engagement moins cher. Il est possible de payer le jour de l'épreuve. En cas de non-participation ne seront remboursés que les engagés ayant prévenu l'organisateur au moins 120h avant le début de l'épreuve (soit avant le lundi 1 février 2016- 7h30). Après ce délai aucun remboursement ne sera effectué.
Paiement à partir du 28 janvier 2016	50 €	

Mode de paiement :

CB Visa MasterCard :		Sur le site du club : http://www.marathon-fleuret.com Allez dans inscription sur marathon fleuret 2016
Par virement :		Nous contacter par mail : marathon2016@escrime-cep.com
par chèque uniquement pour les français		adressé avec l'inscription par courrier au CEP- Cercle des escrimeurs parisiens : Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

ARTICLE11: Licences

Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2016.

Toutes les licences nationales (françaises et étrangères) ou FIE sont acceptée



ARTICLE12: Navette aéroport

Une société privée peut se charger de vous transporter entre hotel - aéroport – salle. Prix par trajet et par personne 17€

La réservation est prise sur le web www.marathon-fleuret.com ou par mail : shuttle@escrime-cep.com

La réservation doit être faite avant le 28 janvier 2016

ARTICLE 13 : Récompenses

Seront récompensés par trophées, coupes ou médailles -Les 8 premiers. Et les 3 meilleurs Benjamins surclassés (années 2004, 2003). Des lots en valeurs récompenseront les premiers : Ordinateurs portables, console, TV , IPAD , Caméscopes, Système Home Vidéo, Lecteurs DVD 3D, IPOD, matériel informatique. Seront également récompensés le meilleur entraîneur associé.

ARTICLE 14 : Stand des stands de matériel seront présents tout le week-end

ARTICLE 15 : Restauration Une buvette sera mise en place.